

Plusieurs autres ont avocassé le chemin de fer Intercolonial parmi lesquels on remarque : Sir Richard Bonnycastle (1846), le rév. C. J. Nicholay (1846), sir John Harvey (1847), l'honorable John Young (1854), juge en chef Draper (1857), sir E. B. Lytton (1858), le comte Carnavon (1859), le D^r Alexander Rattray (1861), Henry Yule Hind (1862), Sandford Fleming (1862), Milton et Cheadle (1865), Alfred Waddington (1868), A. J. Russell (1868) et Malcolm McLeod (1869). A la fin les délégués de la Colombie anglaise suggèrent, et sir John McDonald, comme premier, approuva la construction d'un chemin de fer reliant les océans Atlantique et Pacifique comme un pacte d'union entre la Colombie-anglaise et la Puissance du Canada (1870).

361. On a dit déjà qu'en 1851 le comité des chemins de fer de la législature canadienne avait présenté un rapport contre le bill du chemin de fer Pacifique canadien. Le comité disait dans son rapport "Votre comité, tout en faisant rapport contre le bill parce qu'il faudrait d'abord régler les réclamations des tribus sauvages... ne peut s'empêcher de dire que son impression est que ce projet ne devrait pas être regardé comme un projet impraticable... Votre comité croit fortement que cette grande œuvre sera dans un avenir assez prochain, entreprise par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis... Votre comité conserve l'espoir que le gouvernement impérial sera amené à étudier ce projet considéré comme étant d'une importance nationale et qu'il y joindra un plan de colonisation des mieux organisés."

L'exécution de ce projet qui paraissait impossible aux yeux des hommes d'affaires en 1851, à moins des efforts combinés du Royaume-Uni et des Etats-Unis, fut entreprise par les Canadiens, et ce, sans aide extérieure, et à la fin d'une seule génération (30 années) et terminée avec le plus grand succès.

362. Nous donnons ici un court résumé des événements qui suivirent la décision de sir John Macdonald de construire le chemin de fer.

A la session du parlement canadien, 1871, l'honorable sir George E. Cartier proposa la considération des résolutions passées à la législature de la Colombie anglaise concernant l'union, et en terminant il fit motion d'adopter les résolutions. M. Alexander McKenzie fit l'amendement suivant: "Que les termes dans lesquels on propose l'union, obligent la Puissance à commencer avant deux ans et à compléter avant dix ans le chemin de fer du Pacifique, route dont on avait pas encore fait le tracé, cette Chambre est d'opinion que le Canada ne devrait pas s'engager à faire plus qu'à faire faire le tracé immédiatement et qu'aussitôt que la route aura été localisée, il soit procédé à sa construction en autant que l'état des finances le permettra."

M. Jones, d'Halifax, fit cet amendement: "Que les engagements proposés concernant le chemin de fer du Pacifique seraient une trop lourde charge sur les revenus du Canada."

L'amendement de M. Jones fut repoussé, 63 votant pour et 98 contre.

M. Ross, Dundas, fit alors l'amendement suivant: "Que dans l'opinion de cette Chambre il est préférable que la considération de cette question en reste là pour cette session du parlement afin de pouvoir plus tard étudier plus mûrement une question d'une si grande importance pour le peuple de cette Puissance." Cet amendement fut perdu, 75 votant pour et 85 contre.